

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT BRIEUC, LE 17 JUIN 2022



« VILLAGE ALZHEIMER »

LE DÉPARTEMENT LANCE UN PROJET DE STRUCTURE D'ACCUEIL INNOVANTE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER EN COLLABORATION AVEC L'HOSPITALITÉ SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE ET L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Ce vendredi 17 juin, le Département a franchi une nouvelle étape dans le projet de « Village Alzheimer » en réunissant les maires de 13 communes afin de trouver le lieu qui permettra à l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve d'engager la construction du futur quartier d'habitation et d'accompagnement dédié aux personnes atteintes de troubles neurodégénératifs.

C'est l'un des projets phares de la mandature. Le projet de « Village Alzheimer », inspiré de celui qui a vu le jour en 2020 dans le département des Landes, a franchi une nouvelle étape dans les Côtes d'Armor. Ce matin, les maires de plusieurs communes se trouvant dans le périmètre identifié et disposant potentiellement de ressources foncières qui pourraient être compatibles avec le projet, ont été invités à l'Hôtel du Département pour une réunion d'information.

« Inspiré par le modèle du département des Landes, nous travaillons sur la création d'un village Alzheimer adapté au territoire costarmoricain. Il sera un espace d'expérimentation de nouvelles méthodes d'accompagnement, afin que la maladie ne corresponde plus à l'abandon de tous les plaisirs de la vie, mais à leur réinvention. Nous souhaitons associer étroitement les élus locaux pour faire de ce village un lieu ouvert sur son environnement et intégré dans la vie locale », déclare Christian COAIL, président du Conseil départemental.

UN PROJET AU SERVICE DE L'INNOVATION THÉRAPEUTIQUE

Pensé pour se rapprocher au mieux d'un lieu d'habitation classique avec des quartiers pavillonnaires, des espaces verts, et une proximité immédiate avec les commerces et les espaces culturels et de restauration de la cité, ce « village Alzheimer » insistera sur la dimension domiciliaire qui permettra à chaque habitant de se sentir chez lui. Il sera également un lieu proposant un accompagnement médico-social renforcé. Les bénévoles et les aidants, du fait d'une architecture ouverte et respectueuse de chacun, auront une place prépondérante dans la vie quotidienne des habitants.

« L'innovation thérapeutique et sociale est au cœur de ce projet, et mettra l'accent sur la qualité de vie de ses résidents et de leurs aidants. L'architecture ouverte, la suppression des symboles médicaux, le maintien de liens étroits avec les proches, l'accompagnement renforcé et les activités thérapeutiques seront pensés pour préserver au mieux les capacités cognitives des personnes accueillies », précise Véronique CADUDAL, vice-présidente déléguée à l'Autonomie.

« Le projet est fondé sur un principe de développement de l'autonomie des usagers comme des professionnels, les premiers étant considérés comme des citoyens à part entière et inclus dans la société, les seconds étant incités à développer des approches de l'accompagnement individualisées », complète Mathias MAURICE, directeur général de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve.

Enfin, pour Stéphane MULLIEZ, directeur général de l'ARS Bretagne, « ce projet s'inscrit dans les orientations nationales et le projet régional de santé Bretagne qui vise à inscrire les établissements dans une dynamique d'ouverture sur le territoire et à proposer des prestations de soins et d'accompagnement adaptés visant à prévenir ou à retarder les effets de la maladie d'Alzheimer. L'ARS est très attachée à promouvoir des projets innovants et soutient cette initiative en partenariat étroit avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor ».

UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE

Le projet de « village Alzheimer » sera réalisé par l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, en étroite collaboration avec le Conseil départemental et avec le concours de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Côtes d'Armor. En effet, aucune création de places en EHPAD n'étant prévue dans le département, le projet supposait de disposer d'une opportunité de redéploiement de l'offre existante, pour un nombre de places conséquent, afin d'assurer un financement de la partie soins. Or, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, dont le siège est à Lamballe, souhaite restructurer son site de Moncontour et redéployer une partie de sa capacité d'EHPAD (80 places). À l'occasion d'une réunion en présence de l'ARS en février dernier, l'Hospitalité a exprimé son intérêt pour faire coïncider son projet avec les ambitions du Département. L'aventure « Village Alzheimer » pouvait commencer.

> Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve rassemble 15 établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif : hôpitaux, cliniques, services d'accueil des personnes âgées, foyers de vie pour adultes en situation de handicap, en Bretagne, Pays-de-la-Loire et Provence. Elle compte 3000 salariés et gère 235 millions d'euros de budget. L'Hospitalité a été créée en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve pour conforter et développer les établissements, dont certains existent depuis plus de 360 ans.

> L'Agence Régionale de Santé

L'Agence Régionale de Santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, en passant par l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers de la région.



CONTACTS PRESSE

Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve - Johanne MATHAT
06 42 56 10 58 - johanne.mathat@hstv.fr

Département des Côtes-d'Armor - Marion SEVENIER
02 96 77 69 55 - marion.sevenier@cotesdarmor.fr

Agence Régionale de Santé (délégation des Côtes d'Armor)
Isabelle PEREIRA - 02 96 78 61 66
ars-dd22-direction@ars.sante.fr